

L'ANGOLA ÉVALUE LES CAPACITÉS ESSENTIELLES À LA MISE EN OEUVRE DU RÈGLEMENT SANITAIRE INTERNATIONAL (RSI 2005)

Le Ministère de la Santé de l'Angola, par l'intermédiaire de la Direction Nationale de la Santé Publique, organise un atelier d'évaluation externe conjointe (EEC) à partir du 25 septembre, visant à évaluer les capacités essentielles du pays en termes de conformité avec le Règlement Sanitaire International (RSI) 2005 de manière indépendante.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par S.E. Dr Leonardo Europeu Inocêncio, Secrétaire d'Etat à la Santé pour le secteur hospitalière, qui a représenté S.E. Dr Sílvia Paula Valentim Lutucuta, le Ministre de la Santé.

Etaient également présents à cette cérémonie d'ouverture, le Dr Humphrey Karamagi, représentant intérimaire de l'OMS en Angola et Dr Catarina Aragão, représentant le directeur des opérations du Portefeuille des Projets de Santé de la Banque Mondiale en Angola.



Photo de l'ouverture officielle de l'atelier d'Evaluation Externe Conjointe du RSI 2005

Dans son mot de circonstance, **S.E. Dr Leonardo Europeu Inocêncio**, a souligné l'importance de cette évaluation et l'engagement de l'Angola en faveur de la Couverture sanitaire Universelle. *"Nous devons toujours être attentifs aux questions qui mettent la santé publique en danger"* a-t-il fait remarquer. Il a également rappelé que grâce à cette évaluation, l'Angola va gagner en termes de préparation, de réponse et de suivi des risques sanitaires.

Lors de cet événement qui se déroulera jusqu'au 29 septembre 2023, une équipe multidisciplinaire d'experts de l'OMS, de la FAO, de la CEEAC et d'autres institutions nationales et internationales analyseront, discuteront et attribueront la classification finale aux dix-neuf domaines techniques de l'outil d'évaluation avec leurs pairs

d'Angola. Au cours de cet exercice, sont également prévues des visites de terrain dans les infrastructures concernées dans le cadre du RSI-2005.



Photo de Famille après l'ouverture de l'atelier d'Evaluation Externe Conjointe de RSI 2005

L'EEC vise à évaluer l'état spécifique des pays, les progrès réalisés dans la mise en place des capacités essentielles requises dans le RSI 2005 et surtout à recommander des actions prioritaires à adopter dans les 19 domaines techniques évalués pour prévenir, détecter et répondre rapidement aux risques et garantir la sécurité sanitaire nationale et internationale face à des événements de santé publique réels ou potentiels.

Les domaines suivants seront analysés : Instruments juridiques ; finances ; coordination du RSI (2005) ; résistance antimicrobienne ; zoonoses, sécurité alimentaire, biosécurité et bioprotection ; vaccination ; système national de laboratoires; surveillance ; ressources humaines ; gestion des urgences sanitaires ; liens entre les autorités de santé publique et la sécurité, prestation de services de santé ; prévention et contrôle des infections ; communication sur le risque ; points d'entrée ; incidents chimiques ; urgences radiologiques.



Photo des experts en session de travail

Les recommandations de cette évaluation feront partie du rapport qui servira de base à la mise à jour du Plan d'Action National pour la Sécurité Sanitaire.

Rappelons que cette Evaluation Externe Conjointe en Angola a été organisée dans le cadre de l'Accord d'assistance technique signé entre la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Organisation Mondiale de la Santé, Bureau de l'Afrique, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, Quatrième phase (REDISSE IV), financé par la Banque Mondiale.

Sur l'appui financier du Projet REDISSE IV, cet exercice, qui concerne tous les cinq pays bénéficiaires du Projet REDISSE IV, a été aussi fait au Tchad et en République Centrafricaine, respectivement en Juillet et en Août dernier. La République du Congo et la République Démocratique du Congo clôtureront l'exercice en Octobre 2023.